

ICC Immersion : le programme qui favorise le développement international des entreprises culturelles

Dans le cadre du plan France 2030, Business France et l'Institut français pilotent conjointement le programme ICC Immersion qui permet à des cohortes d'entreprises qui souhaitent se développer à l'international, de partir à la découverte d'un marché cible.

Temps de lecture : minute

3 février 2023

La Corée du Sud, pays pilote

Vendredi 27 janvier 2023, dans les locaux de l'Institut français, se présentait la première cohorte de 15 entreprises des industries culturelles et créatives (ICC), sélectionnées pour rejoindre Séoul. Cette journée marquait la fin de la première étape du programme ICC Immersion. Durant cette première étape, les lauréats ont pu appréhender le marché coréen au travers de webinars. Ils ont également bénéficié d'un accompagnement dans l'élaboration de leur stratégie en fonction de leur secteur (édition, jeu vidéo, musique, muséographie, webtoon et XR (AR/VR)), avant que ne soient organisées les mises en réseau susceptibles d'aboutir à des partenariats.

“Si le programme ICC immersion est complémentaire des actions que l'on mène en faveur de ces industries, il est surtout très emblématique, car au cœur de notre raison d'être, s'est réjoui Erol Ok, directeur de l'Institut français avant de poursuivre son discours d'introduction, et le choix de la

Corée du Sud comme premier pays pilote n'est pas un hasard. Elle est reconnue pour son dynamisme, le caractère prescripteur de ses ICC et l'exigence de son marché."

Le choix du pays pilote résulte effectivement d'échanges avec les acteurs français des ICC et le réseau culturel et diplomatique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui a identifié les opportunités pour les entreprises françaises, dans tel ou tel secteur.

Trois autres pays ont été retenus pour accueillir les prochaines cohortes : le Canada, Israël et le Royaume-Uni. *"Un appel à candidatures sera lancé au printemps pour de nouvelles destinations au second semestre."* a rappelé Didier Boulogne, directeur général délégué à l'export chez Business France avant de céder la parole M. LEE Il-Yul, Directeur du Centre Culturel Coréen de Paris, venu partager aux entrepreneurs les principes fondamentaux de la culture des affaires.

Un programme sur-mesure

Pour que les entreprises puissent tirer profit du séjour d'une semaine, un programme dense les attend sur place. Le déroulé des trois premières journées a été pensé pour balayer l'ensemble des secteurs à travers des visites culturelles et professionnelles. Les trois suivantes se déroulent à la plateforme L, le centre d'art contemporain où les 15 entreprises lauréates du programme participent à des conférences et tables rondes leur permettant ainsi de présenter leurs innovations culturelles et créatives aux visiteurs parmi lesquels pas moins de 400 entreprises coréennes.

Pour établir ce programme collectif qui est, en outre, ponctué de rencontres spécifiques dédiées à chacune des entreprises en fonction du secteur dans lequel elle évolue, Business France et l'Institut français ont travaillé de concert avec les équipes sur place et ont mis en commun leurs expertises et réseaux respectifs.

“La force du programme c’est d’avoir, sur le terrain, des réseaux établis de longue date. Nous avons pu compter en particulier sur le comité ICC Corée du Sud qui rassemble les services culturels et économiques de l’Ambassade, l’Institut français Corée, le bureau local de Business France, la French Tech Séoul et la Chambre du commerce Franco-coréenne. Ces équipes mixtes tissent des liens avec les partenaires étrangers. Elles accompagnent les startups en repérant les acteurs pertinents grâce à leur connaissance fine de l’écosystème local,” explique Anne-Sophie Braud, directrice adjointe des mobilités et des manifestations internationales à l’Institut Français.

Un tremplin pour son développement à l'international

Justine Llorca, fondatrice et directrice d’Incahoot - qui réalise des visites virtuelles immersives de monuments culturels, avec du contenu complet et adapté afin de les rendre accessibles aux publics en situation de handicap - avait identifié la Corée du Sud comme marché prioritaire pour exporter sa solution : *“Le programme ICC Immersion nous permet de gagner des semaines, voire des mois de travail et un réseau d’une qualité exceptionnelle.”* Sun Toucoula, directrice de studio de production réunionnais Beyond Stories, spécialisé dans l’adaptation transmédia au travers du webtoon partage son point de vue: *“Le webtoon est récent en France. La filière n’est pas structurée. Pouvoir partir en Corée du sud, pays qui a vu émerger ce format et rencontrer les acteurs de ce secteur, pour nous ça change tout !”*

Pour Alexandre Roux, responsable distribution chez Lucid Realities, le travail mené par les équipes est d’autant plus précieux qu’il a appris durant la première étape du programme que s’adresser au mauvais interlocuteur de la boîte visée pour le partenariat pourrait être rédhibitoire : *“Bien appréhender les spécificités de la culture coréenne et*

les règles qui régissent le monde des affaires, comme l'importance accordée à la hiérarchie par exemple, est indispensable si l'on souhaite voir se concrétiser des partenariats."

Francesco Plazzotta, chef de service opération B2B chef Business France, confirme la volonté partagée par les deux opérateurs de concevoir un programme qui joue le rôle de tremplin pour ces entreprises : "ICC Immersion a vraiment pour ambition d'accélérer le développement de toutes ces entreprises et de permettre aux startups d'atteindre plus rapidement le statut de scale-up."

Si la magie opère durant cette première semaine d'immersion et après en avoir dressé un premier bilan avec Business France et l'Institut français, les entreprises qui l'estiment nécessaire pourront réitérer l'expérience et retourner en Corée dans le cadre de la troisième phase du programme dédiée à consolider, individuellement, la poursuite de leurs projets de développement sur ce territoire.

Durant les trois prochaines années, ce programme coordonné par le Secrétariat général pour l'investissement, le ministère de la Culture, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et opéré en lien avec la Banque des Territoires, tous soucieux de supporter la filière des industries culturelles et créatives (ICC) à l'export, devrait s'étendre à plus d'une quinzaine de pays permettant ainsi aux entrepreneurs culturels innovants de conquérir de nouveaux marchés internationaux pour bâtir les partenariats de demain.